

**Séance du Conseil de Ville
du 9 décembre 2024, à 19 h 00
Salle du Conseil de Ville - Procès-verbal no 9 / 2024**

1. Communications du Président
2. Appel
3. Questions orales
4. Développement de l'interpellation 3.04/24 – « Confier le patrimoine des réserves AVS à un géant financier américain, quelle sécurité ? », UDC, M. Dominique Baettig
5. Rapport de réalisation du postulat 4.01/24 – « Collecte mobile des déchets pour, entre autres, faciliter la vie à celles et ceux qui n'ont pas de voiture », PSD-JSJ, M. Iskender Ali (UETP)
6. Rapport de réalisation du postulat 4.02/24 – « Plus de soutien pour l'intégration socio-professionnelle des jeunes en situation de décrochage », PSD-JSJ, M. Christophe Badertscher (repris par Mme Gaëlle Frossard) (CSJL)
7. Réponse à la question écrite 2.14/24 – « Que deviendra le centime de l'eau pour le Nicaragua ? », UDC, M. Dominique Baettig (MPE/EE)
8. Election du Bureau pour l'année 2025
9. Divers

1. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE VILLE

M. Pascal Domont, président, ouvre la séance et adresse ses cordiales salutations au nom du Bureau. Il rappelle que le Législatif siègera jusqu'à 19h30 et que les élections commenceront à 18h40, les points non traités seront repoussés à la séance de janvier.

2. APPEL

Conseil de Ville

41 membres sont présent-e-s

Mme, M., Pascal **Domont**, président, Michel **Rion**, 1er vice-président, Pauline **Rais** 2e vice-président,e, Noémie **Chiffelle Lachat**, scrutatrice 1, Céline **Petermann**, scrutatrice 2

Mme, M., **Ali Iskander**, **Ali Jordan**, **Bättig** Dominique, **Battilotti** Florian, **Berret** Ignace, **Beuret** Serge, **Blaser** Céline, **Bourquard** Maël, **Brulhart** Pierre, **Bugnon** Dominique, **Claude** Steve, **Comment** Patrick, **Diallo Rottet** Baïlo-Hawa, **Etter** Marie-Anne, **Faivre** Pascal, **Frein** Patrick, **Frossard** Gaëlle, **Gigandet** Jessy, **Günter** Christophe, **Kaiser** Alexandre, **Kazi** Asad-Uz-Zaman, **Kerkour** Khelaf, **Lovis** Jean-François, **Maître-Schindelholz** Suzanne, **Meury** Pierre Xavier, **Poupon Bréchet** Lisiane, **Riat** Jacques, **Ribeaud** Marc, **Robert-Charrue Linder** Céline, **Rohner** Magali, **Studer** Laurence, **Vollmer** Axalia, **Vollmer** Colin, **Wade** Aliou, **Weissbrodt** Matthieu, **Woudman** Méréane

Excusé-e-s : Mme, M., **Jardin** Florine, **Paratte** Julien, **Schindelholz** Tania, **Suvat** Mehmet

Conseil communal

M. Damien **Chappuis**, Département de la mairie et de la promotion économique

M. Patrick **Chappuis**, Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement

M. Emmanuel **Koller**, Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics

Mme Murielle **Macchi-Berdat**, Département de l'énergie et des eaux

M. Claude **Schlüchter**, Département de la culture, des sports et des écoles

Secrétariat du Conseil de Ville

Mme Lucie Üncücan-Daucourt

Huissier

M. Philippe Hammel

3. QUESTIONS ORALES

M. Dominique Bättig, UDC, a appris dans la presse les difficultés de l'Association du commerce jurassien dont les bons d'achats sont un soutien pour les commerces locaux. Elle cherche des solutions et des partenariats activement. M. Bättig demande au Conseil communal s'il serait possible de réfléchir à l'idée de payer une partie des heures supplémentaires des employé·e·s de la Commune avec leurs bons.

M. Damien Chappuis, maire, ne peut répondre ni par la négative ni par la positive car cette intervention est purement politique. Delémont possède son propre système de bons et il est d'abord important de soutenir les commerces de la Ville dans un premier lieu. De plus, il rappelle que les élu·e·s qui le souhaite peuvent recevoir une partie de leurs jetons de présence sous forme de bons. Il propose à l'intervenant de faire une nouvelle proposition mais sous forme d'intervention écrite.

M. Dominique Bättig, UDC, est partiellement satisfait.

M. Matthieu Weissbrodt, CS-POP et VERT·E·S, indique qu'un composé de la famille des TFA, l'acide trifluoroacétique a récemment été détecté dans les eaux souterraines et l'eau potable en Suisse comme l'ont révélé les analyses de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Il est issu de la dégradation de pesticides et de gaz de refroidissement. Ce polluant éternel est particulièrement préoccupant en raison de sa persistance extrême et de son impact potentiel sur l'environnement et la santé publique. L'OFEV informe qu'une étude menée par l'Observatoire des eaux souterraines indique que des mesures ont été faites à Delémont et que des TFA ont été identifiées. Bien que la qualité exceptionnelle de l'eau potable à Delémont soit régulièrement mise en avant, les récents rapports de l'OFEV sur la présence généralisée de TFA et de PFAS dans les eaux suisses soulèvent des préoccupations quant à ces polluants dits éternels. Dans ce contexte, au-delà des garanties sur la qualité de l'eau actuelle, le Conseil communal prévoit-il d'effectuer des mesures spécifiques et régulières pour détecter et surveiller la présence éventuelle de TFA et PFAS dans les ressources en eau de Delémont afin de garantir une vigilance à long terme ?

M. Damien Chappuis, maire, propose, en l'absence de la responsable du département Mme Macchi-Berdat, qu'une réponse écrite à sa question soit transmise à l'ensemble du Législatif dès que possible¹.

4. DÉVELOPPEMENT DE L'INTERPELLATION 3.04/24 – « CONFIER LE PATRIMOINE DES RÉSERVES AVS À UN GÉANT FINANCIER AMÉRICAIN, QUELLE SÉCURITÉ ? », UDC, M. DOMINIQUE BAETTIG

M. Dominique Bättig, UDC, sait déjà que la réponse du Conseil communal sera que ce n'est pas de leur compétence. Pourtant, des établissements indépendants de la Confédération existent pour contrôler certaines institutions financières et prévenir les dérives. Il s'indigne d'avoir appris par hasard que, après 20 ans de collaboration avec UBS, Compenswiss, un établissement public indépendant de la Confédération a confié les 40 milliards de francs de réserve AVS à une banque américaine, estimant ce choix optimal en termes de sécurité et de rendement. Cette décision suscite des inquiétudes, notamment sur les relations aléatoires avec les États-Unis, perçus comme peu équilibrés et guidés par leurs propres intérêts. Pour lui et d'autres, une banque suisse devrait assumer cette responsabilité. Ne sachant pas qui est compétent, il propose que le Conseil communal ou de Ville se positionne pour interpeller les autorités fédérales et garantir la transparence

¹ Réponse du service : Le TFA est effectivement issu de la dégradation de certains produits phytosanitaires, mais aussi de la dégradation atmosphérique de fluides frigorigènes contenant des PFAS. LE TFA pénètre dans les réseaux d'eaux souterraines par diverses voies. Le TFA est détectable partout en Suisse, comme à Delémont, en moyenne à une concentration de 0.8 µg/l, comme l'a révélé la vaste étude menée en Suisse par les chimistes cantonaux en 2023. Selon les données du programme d'observation des eaux souterraines NAQUA de l'Office fédéral de l'environnement - avec qui les SID entretiennent des relations étroites au sujet de la qualité de l'eau – et qui a effectué des mesures depuis avril 2021 sur le TFA - les concentrations étaient contenues entre 0.55 et 0.71 µg/l. A ce jour selon les informations partagées avec le SCAV, la Confédération n'a pas fixé de valeur maximale pour le TFA dans l'ordonnance fédérale, car sur la base des données toxicologiques connues, le TFA ne représente pas de danger pour la santé. Le Danemark a fixé proactivement la valeur maximale la plus sévère dans l'UE à 9 µg/l, soit plus de 10 fois supérieure aux concentrations constatées à Delémont. L'OMS, l'UE et la Suisse réexaminent actuellement les données toxicologiques concernant les PFAS et le TFA, ce qui pourrait aboutir dans le futur à la fixation de nouvelles limites maximales, y.c. pour le TFA. Cette question est suivie de très près par les SID, soit par sa collaboration étroite avec le SCAV, soit au travers de l'association des distributeurs d'eau potable romands (DER), dont le chef de service des SID fait partie du Comité, soit par les cours réguliers suivis par le chef du réseau d'eau potable auprès des associations professionnelles. Le SCAV évalue actuellement dans quelle mesure un renforcement de la surveillance dans le cadre de l'exécution de l'autocontrôle par les distributeurs d'eau devraient être édicté. Le SCAV se prononcera début 2025 et communiquera avec les communes sur ce point. Les SID suivront bien évidemment toutes les directives pour continuer de garantir une eau potable de qualité et conforme à la législation en vigueur.

sur le patrimoine des citoyens. Bien qu'il s'attende à la réponse, il espère que cette indignation suscitera une réflexion.

M. Damien Chappuis, maire, confirme que bien que la question soit pertinente, il rappelle que ce rôle revient aux élus fédéraux d'interpeller le Conseil fédéral si nécessaire. Il estime que le Conseil communal n'a pas à s'indigner et que, si le Conseil de ville souhaite agir, il peut déposer une résolution destinée aux chambres. Toutefois, le Conseil communal juge que son impact serait faible, voire insignifiant. Il précise qu'aucun prêt n'existe plus au sein de la Commune depuis le 15 novembre, conformément aux demandes de l'établissement concerné. En conclusion, il recommande de s'adresser aux instances fédérales compétentes pour toute intervention à ce niveau.

M. Dominique Bättig, UDC, n'est pas satisfait.

5. RAPPORT DE RÉALISATION DU POSTULAT 4.01/24 – « COLLECTE MOBILE DES DÉCHETS POUR, ENTRE AUTRES, FACILITER LA VIE À CELLES ET CEUX QUI N'ONT PAS DE VOITURE », PSD-JSJ, M. ISKENDER ALI (UETP)

M. Iskander Ali, PSD-JSJ, demande l'ouverture de la discussion.

DÉCISION : l'ouverture de la discussion est acceptée par vote à main levée.

M. Iskander Ali, PSD-JSJ, indique que le postulat est toujours concours d'évaluation. Il comprend que la collecte des déchets est gérée en étroite collaboration avec le SEOD et attend le développement de la future déchetterie. Il restera attentif en particulier à ce qu'une solution soit offerte aux habitant-e-s de Delémont qui ne disposent pas des moyens pour se rendre à la déchetterie.

6. RAPPORT DE RÉALISATION DU POSTULAT 4.02/24 – « PLUS DE SOUTIEN POUR L'INTÉGRATION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES EN SITUATION DE DÉCROCHAGE », PSD-JSJ, M. CHRISTOPHE BADERTSCHER (REPRIS PAR MME GAËLLE FROSSARD) (CSJL)

Aucune prise de parole.

7. RÉPONSE À LA QUESTION ÉCRITE 2.14/24 – « QUE DEVIENDRA LE CENTIME DE L'EAU POUR LE NICARAGUA ? », UDC, M. DOMINIQUE BAETTIG (MPE/EE)

M. Dominique Bättig, UDC, est satisfait.

8. ELECTION DU BUREAU POUR L'ANNÉE 2025

Présidence

Mme Céline Robert-Charrue Linder, CS-POP et VERT-E-S, propose la candidature de M. Michel Rion à la présidence du Conseil de Ville 2025.

DÉCISION : **M. Michel Rion est élu Président du Conseil de Ville 2025 à l'unanimité de voix.**

M. Michel Rion, CS-POP et VERT-E-S : « Merci beaucoup, M. le Président sortant, chères et chers collègues, Vous l'avez entendu dans ma présentation : je préfère en général rester un peu discret, en arrière-scène. Là, c'est raté. Je suis donc un peu intimidé, mais c'est avant tout beaucoup de fierté et d'enthousiasme que je ressens en ce moment. Merci donc énormément à vous toutes et tous pour la confiance que vous me témoignez en m'élisant à la présidence de notre Conseil de ville.

Durant l'année qui vient, je vais m'efforcer de mettre toutes mes capacités en œuvre pour exercer cette fonction avec succès, mais surtout avec une bonne dose d'humilité. Parce que je suis néophyte : avec seulement deux années d'ancienneté au sein de notre assemblée et du Bureau, je ne peux pas vraiment compter sur mon expérience pour me sortir des difficultés qui vont se présenter.

Mes deux prédécesseurs avaient coutume de répéter : « Je ne suis pas juriste », avant de prendre des décisions qui, finalement, étaient tout à fait appropriées. Il se trouve que moi, je suis juriste. Mais vous le savez sûrement déjà : ce n'est pas une garantie de faire juste. J'espère donc – et je sais – que je pourrai compter sur les conseils avisés de notre secrétaire et des collègues du Bureau. Je devrai aussi parfois solliciter votre indulgence lorsqu'il y aura des couacs. Je crois que c'est inévitable. Et même si tout n'est pas parfait, je tâcherai de mon mieux de mener les débats dans le respect de notre règlement, de façon équitable, dans la compréhension mutuelle et le respect des uns et des autres, pour permettre des discussions constructives. Parce que c'est ça, finalement, vers quoi tendent nos discussions : elles doivent aboutir à des solutions concrètes pour la population de notre Commune.

En tant que président, je vais devoir mettre l'accent sur la forme plus que sur le fond, mais je suis convaincu que des débats bien menés permettent d'aboutir aux meilleures solutions.

Pour terminer, je voudrais remercier chaleureusement les membres du Bureau et notre secrétaire pour leur travail précieux. Je me réjouis de poursuivre la collaboration avec elles et eux. Jusqu'à présent, elle a toujours été agréable et dynamique, et j'espère que j'arriverai à inspirer cette bonne ambiance à l'avenir, comme l'a fait mon prédécesseur jusqu'à aujourd'hui. Merci beaucoup. »

1^{ère} vice-présidence

Mme Suzanne Maitre-Schindelholz, PCSI, propose la candidature de Mme Pauline Rais à la 1^{ère} vice-présidence du Conseil de Ville 2025.

DÉCISION : **Mme Pauline Rais est élue 1^{ère} vice-présidente du Conseil de Ville 2025 à l'unanimité de voix.**

2^{ème} vice-présidence

M. Maël Bourquard, PSD-JSJ, propose la candidature de Mme Noémie Chiffelle Lachat à la 2^{ème} vice-présidence du Conseil de Ville 2025.

DÉCISION : **Mme Noémie Chiffelle Lachat est élue 2^{ème} vice-présidente du Conseil de Ville 2025 à l'unanimité de voix.**

Scrutateur 1

M. Khelaf Kerkour, Le Centre, propose la candidature de M. Patrick Frein au poste de scrutateur 1 du Conseil de Ville 2025.

DÉCISION : **M. Patrick Frein est élu au poste de scrutateur 1 du Conseil de Ville 2025 à l'unanimité de voix.**

Scrutateur 2

M. Christophe Günter, PLR et PVL, propose la candidature de M. Pierre-Xavier Meury au poste de scrutateur 2 du Conseil de Ville 2025.

DÉCISION : **M. Pierre-Xavier Meury est élu au poste de scrutateur 2 du Conseil de Ville 2025 à l'unanimité de voix.**

M. Pascal Domont, président : « Le Bureau 2025 étant constitué, il m'en revient de faire mon discours de président sortant, mais pas sortant aujourd'hui, sortant dans une semaine. Je me réjouis.

Monsieur le maire, Madame la conseillère, Messieurs les conseillers communaux, chères et chers collègues, Tout d'abord, je vous remercie de m'avoir accordé votre confiance et votre soutien durant cette année à la présidence du Conseil de ville de Delémont. Cette année 2024, si je peux la résumer ainsi, a été pour moi une année non pas de pur bonheur, mais très active et instructive, notamment sur le fonctionnement du Conseil de ville. Elle a été surtout instructive sur vous, chères et chers collègues, par rapport à vos implications, vos idées, vos propos, votre rapidité – ou non – à voter en pressant sur la touche OK. Enfin bref, je peux vous le dire : vous avez été indulgents, avenants, et parfois même humoristiques avec votre président. Pour cela, je vous félicite, car c'est également cela que je souhaite au prochain président du Conseil de ville Michel Rion.

Je me suis fait un point d'honneur d'organiser diverses activités avec vous, les membres du Conseil de ville, en incluant également les membres du Conseil communal. En outre, le bientôt traditionnel jass, qui a failli ne pas avoir lieu par manque de cartes, a heureusement pu se dérouler sans heurt grâce à la rapidité d'action de Lucie. Ce sont les meilleurs joueurs et joueuses qui se sont illustrés, et non ceux qui ont la fâcheuse tendance à surcouper les plis.

Le pique-nique du Conseil de ville a également été une journée pleine de soleil et de transpiration pour moi. En effet, j'ai eu la mauvaise idée de monter à la Haute-Borne à pied depuis le parcours Vita avec Pierre Brulhart. Là, j'ai compris assez rapidement qu'il ne fallait pas que je réponde à toutes ses questions, sinon je n'arriverais jamais en haut, faute de souffle. Merci, au passage, à Gaëlle de m'avoir accompagné sur ce sentier Bourquin.

La visite des Ateliers protégés jurassiens, ici à Delémont, a également été un moment de partage avec des personnes atteintes de divers handicaps. Par leur accueil, leur volonté, leurs explications et leurs sourires, elles nous ont fait passer un excellent moment.

La rencontre des Bureaux des différents Conseils généraux et Conseils de ville du Jura et du Jura bernois s'est également déroulée au mieux, avec des échanges constructifs sur le fonctionnement de nos institutions.

Lors des diverses présentations pour la Commune auxquelles j'ai été convié, je garderai en mémoire celle où j'ai fait un discours invitant à réfléchir – accrochez-vous – sur le rôle de la Suisse par rapport à l'héritage colonial, lors de l'exposition itinérante placée devant l'Hôtel de Ville, plus précisément autour de la Fontaine de la Vierge. Là, j'ai pris mon courage à deux mains pour lire mon message devant une foule estimée, selon la police, à deux personnes. Bon, le plus difficile a été d'expliquer aux badauds, qui se rendaient tous à l'apéro du vendredi soir, de rester pour entendre mes propos. C'était vain.

Les principaux défis ont été de préparer et de suivre le fameux fil rouge des séances du Conseil de ville. Ce dernier devenait de plus en plus tortueux, parfois même très tortueux, grâce à vos avenants ou modifications de dernière minute. Un exemple : il est 18 h 57, avant le Conseil de ville du jour :

- Salut, Président, ça va bien ?
- Oui, ça va. Tu as vu mon mail ?
- Euh Non, tu l'as envoyé quand ?
- Je te l'ai envoyé juste maintenant, il y a dix minutes.

Bref, on s'en est bien sortis.

Oui, là je parle un peu de moi, mais il faut le dire : la secrétaire du Conseil de ville, Lucie, nous a permis de préparer les séances avec sérénité et bonne entente. Merci, Lucie, pour ces moments de travail toujours faits dans un esprit positif et constructif.

Chères et chers membres du Bureau, je vous dois également de vifs remerciements pour les mêmes raisons que celles précitées, avec un plus : vous avez toujours été ponctuels, réceptifs et actifs lors de nos séances, afin de prendre des décisions inhérentes à notre fonction, tout en mettant quelque peu nos avis politiques de côté. Merci à vous.

De plus, nous avons également fait face à un exercice d'urgence. En effet, le bureau a pu tester le vice-président, ou plutôt évaluer son aptitude à me remplacer au pied levé lors d'une séance. Merci, Michel, tu as — je peux le dire — réussi le test. J'aimerais également remercier Mme Anisa Mujaj pour les inextenso, ainsi que la Police, en l'occurrence Monsieur Hammel ce soir, pour la sécurité et les divers services assurés durant les Conseils de Ville.

Au nom du Bureau, je remercie également Madame Macchi-Berdat, ou plutôt Murielle, pour ton engagement au Conseil communal. Il faut le dire, ta préparation constante lors de tes explications, interventions ou défenses de projets au Conseil de Ville a été exemplaire. Merci, Murielle, de ne pas monter pour répondre cette fois-ci. Nous te souhaitons le meilleur pour ton avenir, tant professionnel que privé.

Pour terminer, chères et chers collègues, je voudrais que nous puissions, quelles que soient nos idées politiques, trouver ou retrouver la voie la plus consensuelle et la plus bénéfique possible concernant les finances de notre Ville. Même s'il faut, comme on le dit, trancher dans le vif, il est impératif, pour notre Ville, de nous engager en proposant des solutions concrètes qui apporteront du crédit et auront pour objectif premier de servir le bien de Delémont, notre Ville, à l'avenir.

Je vous souhaite une excellente soirée et me réjouis de vous retrouver à notre traditionnel souper du Conseil de Ville. Mesdames et Messieurs, chers collègues, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année 2024, remplies de santé, de bonheur en famille et avec vos amis. Merci à vous. »

M. Christophe Günter, PLR et PVL, remercie M. Domont pour son année de présidence et lui souhaite tout le meilleur pour la suite de ses engagements. Son groupe est convaincu qu'il continuera à œuvrer pour la Ville de Delémont avec la même passion et le même dévouement.

M. Michel Rion, CS-POP et VERT-E-S, remercie M. Pascal Domont pour son année de présidence et lui remet un cadeau.

9. DIVERS

M. Pascal Domont, président, prend le temps au nom du Bureau, de remercier encore une fois chaleureusement Mme Macchi-Berdat pour son travail de qualité au sein du Conseil de ville, puis au Conseil communal. Il lui souhaite une bonne suite dans ses projets tant professionnels que personnels.

M. Maël Bourquard, PSD-JSJ, remercie sincèrement M. Macchi-Berdat pour tout ce qu'elle a apporté à Delémont. Son groupe lui souhaite le meilleur pour ces derniers jours au Conseil communal et surtout pour ses futures aventures. Sa contribution a marqué la Ville et son action se fera ressentir longtemps après son départ. Il lui remet un cadeau.

Mme Murielle Macchi-Berdat remercie les intervenants pour leurs mots et gestes.

Intervention déposée :

- question écrite 2.16/24 « Mise sous tutelle de la Commune », M. Pierre-Xavier Meury, PLR et PVL (MPE/SFI/CHA)

La séance est levée à 19h05.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le président :

La secrétaire :

Pascal Domont

Lucie Üncücan-Daucourt

Delémont, le 09 janvier 2025